

## Baisse de l'apprentissage en 2013

**Fin 2013, les centres de formation d'apprentis accueillent 424 350 apprentis, soit une baisse de 3,1 % par rapport à 2012.** La baisse s'accentue dans l'enseignement secondaire (- 5,4 %), tandis que la croissance de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur ralentit (+ 2 %). Cette diminution résulte d'une baisse brutale de 14 700 entrées en apprentissage (- 6,5 %), en particulier à l'issue de la classe de troisième, alors que les effectifs sortant de cette classe progressaient de 0,2 %. Les formations préparant à un CAP subissent la moitié de cette réduction des entrées, celles à un BTS, un quart, et celles à un baccalauréat professionnel 16 %. Parmi les académies à forte tradition d'apprentissage, seule celle de Nantes résiste avec la baisse des entrées la plus faible, tandis que l'académie de La Réunion se distingue par une hausse.

Roselyne Kerjosse, DEPP-A1

Au 31 décembre 2013, 424 350 apprentis suivent une formation dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage ([voir « SOURCE ET DÉFINITIONS »](#)), essentiellement sous tutelle pédagogique du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou du ministère en charge de l'Agriculture en France métropolitaine et dans les DOM.

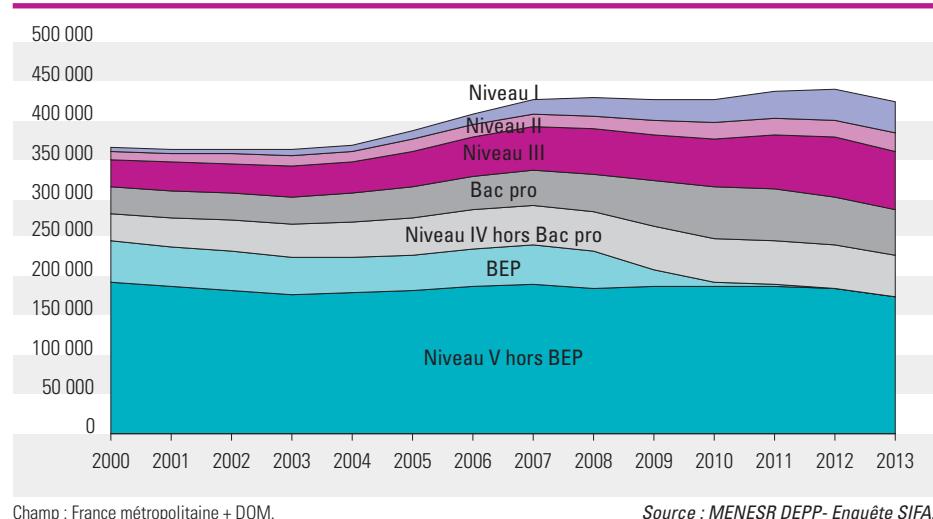
### Accentuation de la baisse de l'apprentissage dans l'enseignement secondaire...

Après une période de croissance soutenue de 2003 à 2007, puis une phase plus stable jusqu'en 2012, le nombre

d'apprentis baisse de 3,1 % en 2013 ([FIGURE 1](#)). Cette baisse est constatée dans les deux principaux ministères de tutelle pédagogique : - 3,2 % pour le ministère en charge de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et - 2,8 % pour celui en charge de l'Agriculture.

En revanche, les évolutions diffèrent selon le niveau de diplôme ([FIGURE 2](#)). Bien qu'elles continuent de rassembler plus des deux tiers des apprentis, les formations de niveau inférieur ou égal au baccalauréat sont en baisse continue depuis 2008. Portée d'abord par les formations de niveau V, la baisse touche également le niveau IV depuis 2012. En 2013, l'apprentissage dans l'enseignement secondaire enregistre la diminution la plus importante depuis 2008 :

#### 1 – Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2000 et 2013



- 5,4 % (- 2,3 % pour le niveau IV et - 6 % pour le niveau V).

## ... et ralentissement de la croissance dans l'enseignement supérieur

L'apprentissage est possible dans l'enseignement supérieur depuis la réforme Séguin en 1987. Mais c'est seulement à partir du milieu des années 1990 qu'il s'y développe vraiment. À partir des années 2000, la croissance s'accélère avec l'ouverture des licences et des masters suite à la réforme LMD (Licence, Master, Doctorat). Les effectifs de niveau III, encore en hausse jusqu'en 2012 (+ 11,4 %), baissent en 2013 (- 1,1 %). C'est le cas en particulier du BTS, principal diplôme de l'enseignement supérieur délivré par l'apprentissage (- 1,5 %). En revanche, le nombre d'apprentis en niveaux I et II continue de croître : + 2,8 % pour le niveau II, et + 7,5 % pour le niveau I. Au total, l'apprentissage dans l'enseignement supérieur n'augmente que de 2 % en 2013 contre plus de 10 % les deux années précédentes.

## Une diminution de 6,5 % des entrées en apprentissage

La diminution des effectifs d'apprentis résulte d'une baisse brutale des entrées

en apprentissage (voir « DÉFINITIONS ») : - 14 700 entrées. Ainsi, au 31 décembre 2013, on dénombre 213 400 nouveaux apprentis, soit une baisse de 6,5 % par rapport au 31 décembre 2012 (FIGURE 2). Cela concerne aussi bien les formations d'enseignement secondaire (- 7,8 %) que celles de l'enseignement supérieur (- 4,4 %). Toutefois, si toutes les formations conduisant à un diplôme du secondaire sont concernées (soit principalement : - 8 % pour les CAP et - 15 % pour les baccalauréats professionnels), la baisse constatée dans l'enseignement supérieur est redouble aux entrées en formation de niveau III avec en particulier - 11 % en BTS. Les entrées en niveau I résistent et celles de niveau II augmentent de 2 %.

Au total, les formations les plus atteintes par cette chute des effectifs de nouveaux apprentis sont celles préparant à un CAP (la moitié de la baisse constatée), puis à un BTS (un quart de la baisse) et à un baccalauréat professionnel (16 % de la baisse).

La baisse des entrées en apprentissage entre 2012 et 2013 touche particulièrement le secteur du bâtiment (- 2 500 entrées), du commerce de vente (- 1 600) et de la coiffure-esthétique (- 1 200), trois secteurs relevant très largement de formations de l'enseignement secondaire. Globalement, les secteurs de produc-

tion dominent toujours sur les spécialités de services en formant près de 60 % des apprentis.

Le développement de l'apprentissage dans le supérieur au cours des dernières années a une double conséquence. D'une part, les apprentis sont de plus en plus âgés : 19,3 ans en moyenne en 2013 contre 18,7 ans en 2006. D'autre part, il se féminise lentement. La part des filles (32 % en 2013) varie selon le niveau du diplôme préparé en lien avec les spécialités de formation. En effet, excepté au niveau I, la part des filles est plus importante lorsque le niveau du diplôme s'élève. Ainsi, elle est de 26 % au niveau V et atteint 45 % au niveau II. De ce fait, la baisse des entrées en apprentissage touche un peu moins les filles que les garçons (- 6,1 % contre - 6,9 %).

## Les académies à forte tradition d'apprentissage n'échappent pas à la baisse des entrées

L'apprentissage est inégalement développé sur le territoire français ; cette répartition reflète l'engagement politique des conseils régionaux pour la formation professionnelle et également le tissu économique local. Au 31 décembre 2013, six académies (Créteil, Lille, Lyon,

### 2 – Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé

	Diplôme	Effectifs d'apprentis			Poids de la formation en 2013 (%)	Part des filles en 2013 (%)	Effectifs d'apprentis en 1 <sup>re</sup> année		
		2012	2013	Évolution (%)			2012	2013	Évolution (%)
Niveau V	CAP	174 740	163 381	- 6,5	38,5	25,7	94 680	87 146	- 8,0
	Autres	11 135	11 273	1,2	2,7	32,0	9 260	9 049	- 2,3
	<b>Total</b>	<b>185 875</b>	<b>174 654</b>	<b>- 6,0</b>	<b>41,2</b>	<b>26,1</b>	<b>103 940</b>	<b>96 195</b>	<b>- 7,5</b>
Niveau IV	Bac pro	62 875	58 905	- 6,3	13,9	23,0	15 678	13 330	- 15,0
	BP	44 751	43 772	- 2,2	10,3	46,2	22 979	22 011	- 4,2
	Autres	9 271	9 005	- 2,9	2,1	39,3	5 950	5 808	- 2,4
<b>Secondaire</b>	<b>Total</b>	<b>116 897</b>	<b>111 682</b>	<b>- 4,5</b>	<b>26,3</b>	<b>33,4</b>	<b>44 607</b>	<b>41 149</b>	<b>- 7,8</b>
<b>Niveau III</b>	BTS	61 769	60 834	- 1,5	14,3	36,0	33 113	29 628	- 10,5
	DUT	5 887	5 836	- 0,9	1,4	37,1	3 287	3 174	- 3,4
	Autres	7 212	7 378	2,3	1,7	55,9	3 790	3 597	- 5,1
	<b>Total</b>	<b>74 868</b>	<b>74 048</b>	<b>- 1,1</b>	<b>17,4</b>	<b>38,1</b>	<b>40 190</b>	<b>36 399</b>	<b>- 9,4</b>
Niveau II	Licence	14 522	15 035	3,5	3,5	45,3	14 381	14 665	2,0
	Autres	7 799	7 902	1,3	1,9	50,3	3 995	3 984	- 0,3
	<b>Total</b>	<b>22 321</b>	<b>22 937</b>	<b>2,8</b>	<b>5,4</b>	<b>47,1</b>	<b>18 376</b>	<b>18 649</b>	<b>1,5</b>
Niveau I	Ingénieur	15 856	17 351	9,4	4,1	17,2	6 410	6 661	3,9
	Master	12 676	13 441	6,0	3,2	54,3	9 768	9 624	- 1,5
	Autres	9 650	10 235	6,1	2,4	47,6	4 831	4 719	- 2,3
<b>Supérieur</b>	<b>Total</b>	<b>38 182</b>	<b>41 027</b>	<b>7,5</b>	<b>9,7</b>	<b>36,9</b>	<b>21 009</b>	<b>21 004</b>	<b>0,0</b>
<b>Total</b>	<b>135 371</b>	<b>138 012</b>	<b>2,0</b>	<b>32,5</b>	<b>39,2</b>	<b>79 575</b>	<b>76 052</b>	<b>- 4,4</b>	
<b>Total</b>	<b>438 143</b>	<b>424 348</b>	<b>- 3,1</b>	<b>100,0</b>	<b>32,3</b>	<b>228 122</b>	<b>213 396</b>	<b>- 6,5</b>	

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP- Enquête SIFA.

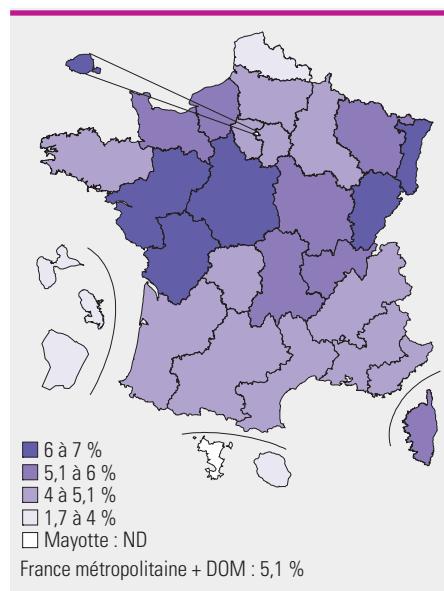
Nantes, Paris et Versailles) forment chacune plus de 20 000 apprentis ; Versailles, en particulier, en accueille 34 600 (**FIGURE 3**, voir « en savoir plus »). Entre 2012 et 2013, la moitié des académies enregistrent une baisse de leurs effectifs d'apprentis supérieure à 3 %, allant jusqu'à - 6,2 % à la Martinique, - 7,6 % à Dijon et - 13,1 % à la Guadeloupe. Seule La Réunion connaît une croissance : maintien des effectifs dans le secondaire et nette augmentation du nombre d'apprentis dans le supérieur (+ 12 %).

Le poids de l'apprentissage – proportion des apprentis parmi les jeunes de 16-25 ans – apporte un autre classement. De 5,1 % en 2013 au niveau national contre 5,2 % les deux années précédentes, il varie de 1,7 % pour l'académie de la Guyane à 7 % pour celle de Poitiers (**FIGURE 4**). Les académies qui accueillent le plus grand nombre d'apprentis ne sont pas celles qui ont le poids le plus élevé. Ainsi, le poids de l'apprentissage parmi les jeunes âgés de 16 à 25 ans est de 4,9 % à Versailles. Poitiers, Besançon, Paris, Orléans-Tours, Nantes et Strasbourg ont une proportion d'apprentis parmi les jeunes de 16-25 ans supérieure à 6 %. Entre 2012 et 2013, treize académies connaissent une forte baisse (au moins 8 %) de leur nombre d'entrées en apprentissage, dont cinq des six académies à forte tradition d'apprentissage (**FIGURE 5**, voir « en savoir plus »). Seule Nantes résiste (légère baisse de 1,3 %) du fait des besoins de renouvellement de main-d'œuvre du secteur agricole. La diminution est du même ordre pour Reims (- 1,4 %). La Réunion se distingue par une augmentation de ses entrées (+ 2,8 %) et la Guadeloupe par une chute de 37 % des siennes (**FIGURE 6**).

## Baisse notable des entrées en apprentissage après la classe de troisième

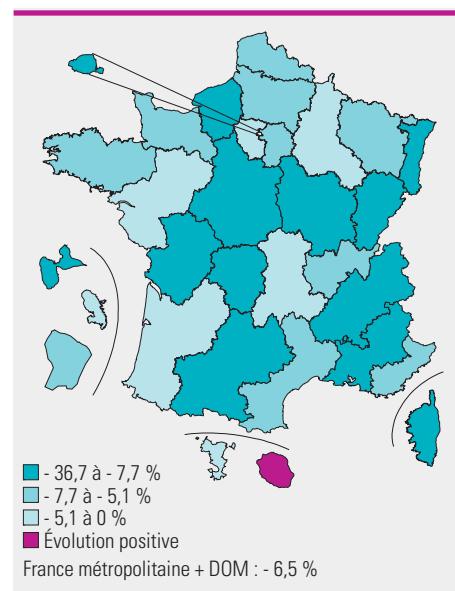
L'entrée dans une première année en apprentissage fait principalement suite à la fin du premier cycle du second degré (21 % des entrées), généralement la troisième, après des études supérieures (20 %), l'année terminale d'un CAP (19 %) ou au cours de la préparation d'un baccalauréat professionnel (11 %) (**FIGURE 7**). Si le premier parcours est

**4 – Poids de l'apprentissage parmi les 16-25 ans en 2013**



Source : MENESR-DEPP - Enquête SIFA.

**6 – Évolution des effectifs d'entrées en apprentissage entre 2012 et 2013**



Source : MENESR-DEPP - Enquête SIFA.

**7 – Niveau de la classe fréquentée l'année précédent l'entrée en apprentissage**

	Année scolaire en apprentissage			Proportion	
	2012	2013	Évolution (%)	en 2012	en 2013
Premier cycle second degré	54 187	44 857	- 17,2	23,8	21,0
dont troisième	45 251	38 997	- 13,8	19,8	18,3
Second cycle GT	21 901	19 390	- 11,5	9,6	9,1
Second cycle professionnel	75 546	70 208	- 7,1	33,1	32,9
dont CAP	40 098	39 877	- 0,6	17,6	18,7
dont Bac professionnel	25 015	22 965	- 8,2	11,0	10,8
Études supérieures	34 636	43 525	25,7	15,2	20,4
dont BTS	12 666	13 762	8,7	5,6	6,4
Contrat professionnel, stage, emploi ou sans emploi	12 998	14 472	11,3	5,7	6,8
Autre <sup>1</sup>	28 854	20 944	- 27,4	12,6	9,8
<b>Total</b>	<b>228 122</b>	<b>213 396</b>	<b>- 6,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Bien que la connaissance de la classe fréquentée l'année précédente s'améliore au fil du temps dans l'enquête SIFA, elle est encore non renseignée pour 10 % des entrées en apprentissage en 2013.  
Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP - Enquête SIFA.

encore majoritaire en 2013, il a en fait perdu 5 points depuis 2011 au profit du deuxième, du fait d'une très forte augmentation des entrées en première année de master via l'apprentissage après une licence universitaire.

Ainsi, les entrées en apprentissage après la troisième ont baissé de 14 % alors que les effectifs sortants de cette classe progressaient de 0,2 % (**FIGURE 8**). Lors de la même rentrée, les orientations de la troisième vers la voie professionnelle scolaire baissent légèrement (- 0,7 %), les redoublements, les autres orientations vers une classe du premier cycle et les sorties diminuent également (- 10 %). En revanche, les orientations de la troisième vers une seconde générale ou technologique (GT) progressent de

3,5 %, contre 0,6 % l'année précédente, et absorbent ainsi 60 % des effectifs d'élèves issus de troisième.

## Comment expliquer la diminution des entrées en apprentissage ?

On observe donc une augmentation de la proportion de jeunes entrants en seconde GT à l'issue de la troisième en très grande partie au détriment d'une orientation vers l'apprentissage. Cette préférence s'est amorcée dès la rentrée 2009, c'est-à-dire l'année suivant le début de la crise économique de 2008, alors que les effectifs sortants de troisième en juin 2009 ainsi que les orientations vers une seconde GT scolaire

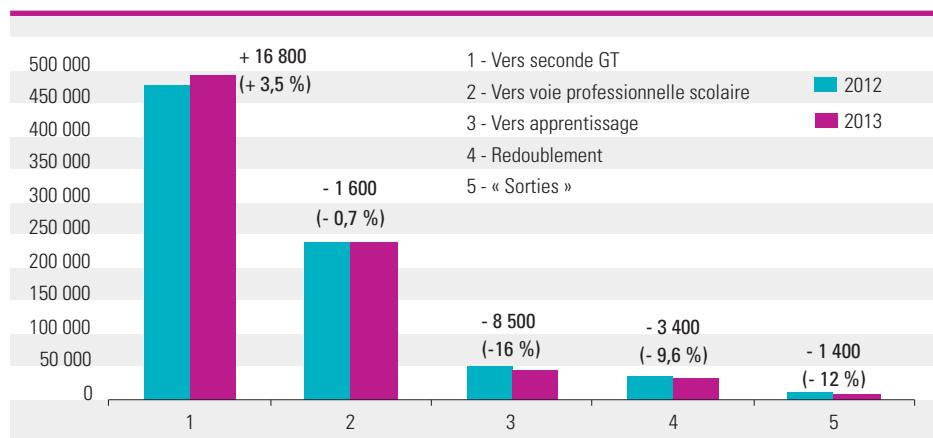
ou l'apprentissage étaient encore en baisse (la hausse a commencé l'année suivante).

La diminution des entrées en apprentissage peut être liée à une baisse de la demande d'orientation de la part des jeunes ou de leur famille vers cette voie, ou à une baisse de l'offre de places en apprentissage de la part des entreprises. Pour celles-ci, la conjoncture économique morose n'encourage pas à l'embauche, en particulier des apprentis qui sont souvent l'un des premiers leviers d'ajustement. Par ailleurs, depuis la réforme de la voie professionnelle, les employeurs potentiels ont pu hésiter à s'engager vis-à-vis d'un apprenti pour une durée de trois ans au lieu de deux auparavant : disparition progressive des BEP (deux ans) entre 2009 et 2011 au profit du baccalauréat professionnel en trois ans après la classe de troisième. Face aux incertitudes de l'avenir, les jeunes ou leur famille peuvent aussi privilégier la voie scolaire. De plus, les jeunes n'ayant pas trouvé de maître d'apprentissage ou ayant rompu leur contrat sont peut-être retournés vers la voie scolaire.

## Une insertion sur le marché du travail meilleure qu'à la sortie de la voie scolaire

Pourtant, le taux d'emploi des jeunes sept mois après la fin de leur apprentissage reste nettement supérieur à celui des sortants de lycée (65 % contre 43 %,

### 8 – Orientation à l'issue de la troisième en 2012 et 2013



Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR DEPP- Enquête SIFA et Système d'information Scolarité ; ESR, ministère en charge de l'agriculture - Safran.

quel que soit le niveau de formation obtenu). De plus, lorsqu'ils travaillent, une grande majorité des jeunes sortant d'apprentissage ont un emploi à durée indéterminée : 59 % contre 35 % pour les jeunes sortant de lycée.

Pour trouver le poste qu'ils occuperont quelques mois plus tard, reprendre contact avec son ancien employeur est la démarche la plus souvent citée (32 %). Ainsi, travailler dans l'entreprise où l'on a fait son apprentissage ou un stage est assez fréquent. Les entreprises accordent souvent plus de valeur au diplôme par l'apprentissage qu'au diplôme classique, l'expérience de l'apprentissage permettant aux jeunes d'être plus rapidement opérationnels et de mieux s'adapter aux règles de l'entreprise ■.

## en savoir plus

⊕ « L'apprentissage en 2013 : forte baisse des entrées », Dares Analyses, n° 009, février 2015.

⊕ Repères et références statistiques (RERS) 2014, indicateurs 5.1 à 5.7 sur l'apprentissage.

⊕ <http://www.education.gouv.fr/statistiques> rubrique Base de données de référence / L'apprentissage et rubrique Séries chronologiques / Les apprentis.

⊕ Pour accéder aux FIGURES 3 et 5, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

[www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)  
[depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

## SOURCE ET DÉFINITIONS

### Source

Le système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) de la DEPP recueille auprès des centres de formation des apprentis (CFA) de façon exhaustive des données individuelles, depuis 2006, sur les personnes inscrites en apprentissage et présentes au 31 décembre de chaque année. Le champ couvert est la France métropolitaine et les DOM (y compris Mayotte depuis 2011).

### Définitions

**Les apprentis** sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleurs handicapés.

**Les centres de formation d'apprentis** (CFA) sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui complète la formation reçue en entreprise et s'articule avec elle.

### Les niveaux de formation

Niveau V : préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP.

Niveau IV : préparation d'un diplôme type brevet ou baccalauréat professionnels.

Niveaux post-bac :

- niveau III : préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT ;
- niveaux II et I : préparation d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

**Les entrées en apprentissage** sont les apprentis inscrits en première année d'apprentissage pour suivre une formation qui se réalise en totalité en apprentissage, ou seulement la dernière année. Ils peuvent provenir de la voie scolaire ou d'une autre formation en apprentissage. Bien que la connaissance de la classe fréquentée l'année précédente s'améliore au fil du temps dans l'enquête SIFA, elle est encore non renseignée pour 10 % des entrées en apprentissage en 2013. ■